SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *134*

Trimestriel – 3e série – octobre 2024 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Éditorial, p. 1
• Annonces, p. 2
• Vie de la Société, p. 3
• Comptes rendus, p. 8
• Programme de séminaire, p. 9
• Appels à contribution, p. 10
• *In memoriam*, p. 22
• Cotisation et abonnement, p. 23
• Adresses utiles, p. 24

Éditorial

Enseignantes et enseignants, étudiantes et étudiants, chercheuses et chercheurs, lectrices et lecteurs, curieuses et curieux qui vous intéressez au 18e siècle, vous œuvrez, en tant que membres, à la mission d'étude et de diffusion de la pensée des Lumières : ses valeurs, ses défis, ses débats, son exigence critique, son *actualité*.

Certaines, certains d'entre vous, souhaitent peut-être participer plus activement à la vie de la Société et à ses actions concrètes : publications (revue *Dix-Huitième Siècle*, *Bulletin* de la Société, collection), animation du site, participation ou soutien à des manifestations, attribution du prix du meilleur master, etc. Il reste beaucoup à faire et à imaginer ! Et c'est le moment, si vous en avez le désir, de vous impliquer plus, *sans vous censurer* : la SFEDS appartient à tous ses membres. Son Conseil d'Administration ainsi que ses différents comités, ouverts depuis deux ans à l'ensemble des membres de la Société et non plus seulement à ceux du Conseil d'Administration, doivent continuer à se renouveler, à s'ouvrir à de nouveaux visages et à trouver un équilibre entre continuité, « filage » des actions engagées, mémoire, et renouvellement. Vous le savez, toute société savante court le risque d'un devenir poussiéreux, ce que nous avons su, je crois, éviter et devons continuer de le faire : le renouvellement partiel des membres du CA et des divers comités ainsi que la remise en jeu des différentes fonctions au sein du CA, tous les deux ans, en sont l'occasion.

Les élections se font comme à l'habitude lors de l'AG de la SFEDS qui aura lieu cette année à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris le 25 janvier 2025. Les séances du CA ont lieu trois fois par an, le vendredi de 17h à 19h30, à Paris, en octobre, janvier (la veille de l'AG, la dernière semaine de janvier) et juin. Il est important de pouvoir être présent à ces trois dates.

Un premier appel à candidatures est donc lancé, jusqu'au 30 novembre, pour le renouvellement de la moitié des sièges du CA (20 sur 40) : pour se présenter, il suffit d'envoyer une déclaration et une courte profession de foi (voir ci-après pour les détails sur la procédure).

Un second appel sera ensuite lancé en janvier pour les comités ouverts à tous les membres (celui de la revue *Dix-Huitième Siècle* et du Prix).

Que vous soyez à Paris ou en province, en début de carrière ou non, littéraire ou d'une autre discipline des sciences humaines, vous pouvez candidater. Une fois encore : si vous avez envie de vous impliquer, pas d'auto-censure !

Aurélia Gaillard

Annonces

• Dossier thématique de la revue *Dix-Huitième Siècle*

Nous appelons vos propositions sur tout sujet dix-huitiémiste et par lui-même pluridisciplinaire. Il devra permettre de réunir entre douze et vingt articles inédits après un appel à communications. Nous souhaitons recevoir de votre part un argumentaire général, une première proposition de structure, des suggestions d'auteurs et d'autrices, mais pas de sommaire fixe ni complet.

La revue *Dix-Huitième Siècle* assure la production matérielle du Dossier, sa publication et sa diffusion.

Les propositions sont à envoyer pour le 3 janvier 2025 à la revue : dhs@sfeds.fr.

Les derniers Dossiers thématiques ont été consacrés aux sujets suivants :

« Aux îles ! » (2026, en préparation), dir. D. Le Guen, M. Grenet ;

« Déboulonner les Lumières ? » (2025, en préparation), dir. F. Amann, J. Castonguay-Bélanger, A.-C. Marpeau, S. Roza ;

« Choses à savoir » (56, 2024), dir. P.-Y. Lacour, J. Lamy, M. Marrache-Gouraud ;

« Normes et genres dans l'Europe des Lumières » (55, 2023), dir. J.-C. Abramovici, S. Ferrando, S. Genand, F. Lotterie, A. Verjus ;

« Climat et environnement » (54, 2022), dir. L. Brassart, L. Châtel, E.-A. Pépy, A. Vasak.

Directrice de la revue : Sophie Audidière.

Comité de rédaction de la revue : Laurent Châtel, Aurora Garcia Martinez, Stéphanie Genand, Sophie Marchand, Gilles Montègre, Élise Pavy-Guilbert, Philippe Rabaté, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

• Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Comme il est prévu par les statuts de la SFEDS (https://sfeds.fr/statuts/), à l'occasion de l'Assemblée générale de janvier 2025, nous procéderons au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration (20 sièges à pourvoir).

Le CA se réunit trois fois par an (janvier, juin, octobre), un vendredi en fin d'après-midi, sur convocation de la présidence et du secrétariat général. Il administre la Société, élit les membres du Bureau, nomme les divers comités (voir le titre III des Statuts).

Celles et ceux qui souhaitent présenter leur candidature doivent envoyer avant le 30 novembre 2024 une déclaration de candidature accompagnée de quelques lignes d'une présentation-profession de foi qui sera publiée dans le *Bulletin* de janvier 2025 (sur le modèle du *Bulletin* de janvier 2023 : https://sfeds.fr/wp-content/uploads/Bulletin-SFEDS-127-Janvier-2023.pdf) à Florence Magnot-Ogilvy, secrétaire générale, par courriel à :

florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

On rappelle que sont uniquement éligibles les Sociétaires à jour de leur cotisation et que seules les candidatures parvenues dans les délais indiqués seront jugées recevables.

Sont électeurs les Sociétaires à jour de leur cotisation au moment du vote.

La liste des candidats, avec la profession de foi, valant bulletin électoral, sera publiée dans le *Bulletin* de janvier 2025.

Les modalités et procédures de vote seront détaillées dans le prochain *Bulletin*, avec la liste des candidats.

• Conseil d'administration du 21 juin 2024

Présents : Sylviane Albertan-Coppola, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Éric Négrel, Élise Pavy, Odile Richard, Emmanuelle Sempère, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen.

Excusés : Jean-Christophe Abramovici, Lise Andries, Floriane Daguisé, Guillaume Faroult, Stéphanie Genand, Catherine Lanoë, Gérard Laudin, Laurence Macé, Jean Mondot, Gilles Montègre, Bénédicte Prot, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Pierre Serna.

Procurations : Lise Andries à Florence Magnot, Floriane Daguisé à Aurélia Gaillard, Guillaume Faroult à Françoise Le Borgne, Stéphanie Genand à Sophie Audidière, Catherine Lanoë à Aurélia Gaillard, Gérard Laudin à Françoise Le Borgne, Laurence Macé à Hélène Cussac, Jean Mondot à Aurélia Gaillard, Gilles Montègre à Élise Pavy, Jennifer Ruimi à Florence Magnot, Alain Sandrier à Florence Magnot, Pierre Serna à Sophie Audidière.

La séance débute à 17h, Maison de la Recherche de Sorbonne Université, 28 rue Serpente, Paris.

1. Revue

Sophie Audidière annonce la parution du numéro 56 de la revue, *Choses à savoirs*, et précise les modifications apportées à l'ours.

Elle annonce que le comité éditorial ne souhaite plus assurer la présence de *DHS* au Salon de la revue et fait appel aux membres du CA pour prendre le relais s'ils veulent

maintenir cette présence. Les membres du CA avalisent la décision du comité éditorial.

Sophie Audidière rappelle le rôle de PREO – la plateforme de diffusion de revues en accès ouvert de la MSH de Dijon – dans le référencement et la valorisation numérique de *DHS*. Elle annonce l'intervention (en visioconférence) de Daniel Battesti (responsable éditorial de PREO), qui présente le dispositif S2O (dispositif de collaboration du ministère avec CAIRN) auquel *DHS* pourrait candidater.

Daniel Battesti explique que le modèle S2O (*Subscribe to Open*) est une proposition visant à soutenir le libre accès (sans barrière mobile) à certaines revues payantes en compensant leur manque à gagner. Ce dispositif est ouvert jusqu'en 2027 ; il y a une campagne de candidature par an, à l'automne. Ce dispositif repose sur un engagement du consortium Couperin (consortium de 250 établissements d'enseignement supérieur qui met en réseau leurs politiques des ressources documentaires numériques et négocie leurs droits auprès des fournisseurs comme CAIRN), du Ministère et de Cairn permettant de maintenir les bouquets de revues actuels. Les revues qui souhaitent souscrire à ce dispositif doivent s'engager à :

- renoncer à leur barrière mobile sur la durée du contrat ;
- laisser en libre accès tout ce qui aura été publié durant cette période compte tenu de la compensation financière reçue durant la période d'adhésion ;
- publier les articles sous licence Créative Commons cc by (ce qui est déjà le cas pour DHS) ;
- autoriser la publication des dépôts en archive ouverte et les signaler sur Mir@abel ;
- promouvoir des identifiants uniques de type ORCID iD.

Daniel Battesti explique que 22 revues ont déjà adhéré à ce dispositif et que la revue *Dialogues d'histoire ancienne*, soutenue par PREO, qui l'a fait, a vu ses recettes augmenter et n'a pas constaté de baisse de ses abonnements institutionnels.

Sophie Audidière précise les données chiffrées concernant *DHS* : chaque année, CAIRN nous verse environ 6.300 euros de recettes. Ces recettes sont constituées de l'addition des ventes et de la redevance qui est calculée au prorata de la fréquentation de la page *DHS* au sein du bouquet. Plus le bouquet est fréquenté, y compris pour des contenus gratuits, plus cette recette augmente. Pour *DHS*, il importe de mesurer que la vente en ligne rapporte entre 180 et 200 euros par an. Ce sont ces 200 euros environ qui seraient compensés dans le dispositif S2O. Les 6.000 euros restants sont donc de la redevance, qui n'a pas lieu de baisser si des contenus deviennent gratuits puisque cette redevance précisément est calculée sur la base de la fréquentation des contenus, y compris gratuits, et dont on peut même espérer qu'elle augmente, pour la même raison (notre proportion dans la fréquentation du bouquet auquel on appartient augmentera peut-être). Nos recettes CAIRN augmentent doucement ces dernières années, mais cette augmentation ne vient pas d'une augmentation des ventes.

Hans-Jürgen Lüsebrink objecte que beaucoup d'institutions allemandes se sont désabonnées lorsque les revues passaient en libre accès. Il demande dans quelle mesure les compensations sont garanties par le dispositif S2O et si cela pourrait être remis en cause par un changement de ministère.

Daniel Battesti répond que l'engagement de compensation est garanti jusqu'en 2027 mais que les revues peuvent résilier leur contrat chaque année. Il ajoute que le mouvement de désabonnement aux revues papier précède le passage en ligne de telle ou telle revue et qu'il s'agit d'un mouvement dont les raisons sont plurielles.

Hélène Cussac précise que les abonnements imprimés rapportent 8.000 euros par an et que les recettes de Cairn ne s'élèvent qu'à 6.000 euros par an.

Daniel Battesti insiste sur le fait qu'il faudrait prendre en compte dans ces calculs les frais de fabrication et de diffusion des revues papier (qui s'élèvent à 10 à

12.000 euros pour *DHS*, la revue papier bénéficiant d'un peu plus de 3.000 euros de subvention du CNL). Il explique que ces deux supports sont plutôt à concevoir comme complémentaires.

Christophe Martin demande si les abonnements Couperin concernent seulement les bibliothèques françaises ou aussi étrangères.

Daniel Battesti explique qu'il faudrait regarder de plus près les bouquets vendus par Cairn et Cairn international.

Sophie Audidière précise que les campagnes ont lieu à l'automne et souhaite que chacun ait la possibilité de réfléchir. Mais il faudrait se décider puisque le programme s'arrête en 2027. Elle estime que cela vaut le coup d'essayer puisqu'il s'agit d'essayer pour un an et de faire le point après une première année.

Aurélia Gaillard demande quel est l'intérêt de continuer à s'abonner à la revue si on y accède via Cairn en libre accès.

Sophie Audidière répond que c'est déjà le cas puisque nous accédons tous à la revue gratuitement (via les portails des bibliothèques universitaires) et que nous avons la possibilité (théorique) de télécharger la revue en un clic.

Catriona Seth fait remarquer que la revue papier est durable.

Sophie Audidière ajoute qu'on ne gagne rien à avoir une barrière mobile. Ce qui n'est pas vendu dans l'année ne l'est pas par la suite et en termes de visibilité, c'est important de supprimer la barrière mobile. Pour valoriser l'exemplaire papier, il faut envisager d'autres pistes comme améliorer l'objet papier…

Christophe Martin explique qu'il y a un mouvement de fond en faveur de la science ouverte, y compris à l'international (notamment en Suisse et au Canada).

2. Élections législatives : motion contre le Rassemblement national

Aurélia Gaillard évoque la proposition de motion de Laurent Bove, président de la Société Spinoza :

« Conscients de la menace imminente pour la démocratie et la liberté d'expression que représente l'accession du RN au pouvoir, l'Association des Amis de Spinoza appelle toutes celles et tous ceux épris de culture et de liberté, à se mobiliser afin d'apporter un soutien résolu aux candidat.e.s qui résistent clairement aux idées néfastes de l'extrême droite. »

Elle soumet au vote le soutien de la SFEDS à cette démarche.

Ce soutien est accordé par 29 voix pour et 1 contre.

3. Situation financière

Hélène Cussac renvoie au document qu'elle a transmis.

Elle indique que 6 membres du CA ne sont toujours pas à jour de leur cotisation et leur demande de régulariser rapidement leur situation.

4. Site

Aurélia Gaillard rappelle que, pour l'instant, le site et le *Bulletin* n'éditent que des annonces en français. Or elle a reçu des annonces bilingues (journée jeunes chercheurs SEAA) voire seulement en anglais.

Nicolas Brucker fait remarquer qu'il a noté, il y a un an, qu'il y avait une demande pour le maintien du *Bulletin* et celui-ci a toujours été en langue française. Il est possible de demander aux responsables de colloques d'envoyer une version française. Il pourrait y avoir une plus grande souplesse sur le site.

Éric Negrel trouve dommage qu'un colloque qui autorise des communications bilingues ne produise pas un appel bilingue.

Le CA se prononce pour la règle suivante : une publication en français des annonces dans le *Bulletin* et la possibilité de publier une version bilingue sur le site.

5. *Bulletin*

Nicolas Brucker annonce la publication dans le prochain *Bulletin* des bibliographies des programmes de l'agrégation de lettres (Madame de Staël) et de philosophie (Montesquieu). Il précise qu'il y a encore 25 sociétaires qui réclament un exemplaire papier.

Hélène Cussac rappelle qu'il y a des collègues très âgés qui ne consultent pas leurs mails.

Odile Richard propose de mettre à contribution des étudiants pour s'occuper de l'expédition du bulletin papier.

Aurélia Gaillard explique que les hommages paraissent d'abord sur le site puis dans le *Bulletin*.

6. Collection 18e siècle

Hélène Cussac aborde la question de la diffusion de la collection. Elle rappelle que Les Éditions du net sont diffusées sur les sites d'Amazon, de la FNAC et sur leur propre site mais que les ouvrages ne sont pas vraiment promus. Elle explique qu'elle a rencontré Denis Arnaud, directeur des éditions Vrin, qui pense qu'on pourrait vendre davantage et mieux faire connaître les ouvrages de la collection en les proposant à des librairies et des bibliothèques étrangères.

Pour suspendre le contrat avec les Éditions du net, il faut s'y prendre deux mois avant et racheter le stock (qui n'est pas énorme puisqu'on pouvait procéder à des retirages à la demande). Denis Arnaud est prêt à reprendre le stock. Il prendrait 50% du prix de vente (sur lesquels les libraires prennent 30% et Amazon 40%).

Hélène Cussac évoque ensuite l'impression des volumes : Paillard est désormais plus souple sur les petits tirages. Il y a aussi les imprimeries ICN, qui font de l'imprimerie à la demande mais l'imprimerie du Net fait du bon travail. On pourrait envisager de leur laisser les impressions et laisser ensuite Vrin prendre le relais.

Hans-Jürgen Lüsebrink demande ce qu'il en est des exemplaires qui sont diffusés chez Garnier. Il se dit surpris de constater que certains titres sont réédités sans que les auteurs aient été mis au courant.

Catriona Seth répond qu'il s'agit d'une autre collection : « Lire le 18e siècle », qui ne concerne pas la SFEDS.

Hans-Jürgen Lüsebrink demande si Vrin apparaîtra comme éditeur sur la couverture.

Hélène Cussac explique que ce ne sera pas le cas.

Elle évoque ensuite les nouvelles propositions de publication :

- Michèle Kahan voudrait rééditer les *Mémoires* de la duchesse de Saulx-Tavanes, publiés en 1934. Il s'agit de mémoires de l'émigration désormais quasi introuvables. Michèle Kahan aimerait conserver la préface de Guy de Valoux.

- Martial Poirson propose de rééditer l'autobiographie de Théroigne de Méricourt avec la « Lettre-mélancolie » publiée en 2005 par Jackie Pigeaud et d'autres textes qui n'ont jamais été regroupés.

- Bernard Herencia propose une réédition de *Du Gouvernement et des lois de Pologne* paru en 1790 dans les œuvres posthumes de Mably. Il s'agira de l'édition corrigée et augmentée d'une version de 1781.

7. Société internationale

Hélène Cussac explique qu'au mois de juillet, le comité exécutif aura lieu en Irlande, à Maynooth, à côté de Dublin : Christophe Martin, Catriona Seth, Florence Magnot-Ogilvy, Aurélia Gaillard et elle-même s'y rendront. Une journée d'étude est prévue à cette occasion sur « l'argent au 18e siècle ».

Elle ajoute que la SIEDS fait un appel à don aux sociétés car le dernier Congrès a coûté très cher et les seules rentrées de la SIEDS sont les cotisations des sociétés nationales qui rapportent entre 11.000 et 14.000 euros alors que la société dépense chaque année près de 10.000 euros.

Lors du prochain Congrès qui aura lieu dans trois ans à Saragosse, il faudra de l'argent, d'où cet appel à dons.

Hélène Cussac a effectué une demande de requis (dossier) auprès de la Direction des finances publiques pour obtenir l'autorisation de recevoir des dons et délivrer le reçu adéquat, permettant une défiscalisation. Elle ajoute qu'il y a eu deux dons : un d'un particulier membre de la SIEDS et un d'une société "nationale".

Françoise Le Borgne demande si cette pratique est d'usage en dehors des années d'organisation des Congrès où il faut permettre la délivrance de bourses.

Hans-Jürgen Lüsebrink confirme que les dons sont traditionnellement réservés au Congrès et qu'ils n'ont pas vocation à permettre le fonctionnement de la SIEDS. Si les cotisations actuelles des sociétés nationales sont insuffisantes, il faudrait les augmenter.

Aurélia Gaillard propose de profiter de la réunion du mois de juillet pour clarifier la situation.

8. Bilan de la campagne de diffusion des publications de la SFEDS

Éric Negrel déplore que la campagne de diffusion ait été entravée par la difficulté d'accéder aux adresses mails des documentalistes. L'idéal serait de pouvoir bénéficier des listes de diffusion des inspecteurs d'académies.

9. Demandes de parrainage et de soutien aux colloques ou journées d'études

Hélène Cussac présente deux demandes :

- pour le colloque organisé à Toulouse par Stéphane Pujol, Fabrice Chassot et Géraldine Lepan sur « Crise et légitimation de l'autorité ».

- pour les Journées d'étude jeunes chercheurs organisées à Langres en mai 2025 par Alain Sandrier.

Toutes deux obtiennent une subvention de 500 euros.

10. Questions diverses

Tarif de la revue. Hélène Cussac a discuté de la revue avec Denis Arnaud, qui suggère d'augmenter les abonnements institutionnels de 55 à 58 euros pour couvrir la hausse des frais de port.

Cette proposition est acceptée (1 abstention, 10 voix contre, 18 voix pour).

AG 2025. Aurélia Gaillard évoque la prochaine AG, qui aura lieu le samedi 25 janvier 2025. Il serait possible de l'organiser à la Bibliothèque de l'Arsenal, en prévoyant une visite des cabinets de la maréchale de la Meilleraye.

Le CA se termine à 19h15. La date du prochain CA est fixée au 11 octobre à 17h00.

• Séminaire Marivaux (2023-2024).

Le séminaire Marivaux s'était fixé pour but de réunir virtuellement la communauté scientifique pour partager des travaux en cours et constituer un réseau, que l'absence de groupe de recherche ou de société savante rendait plus difficile. Ce nouveau rendez-vous mensuel, en ligne, se voulait plus accessible pour les chercheurs d'universités européennes et outre-Atlantique. Les collègues sollicités ont répondu très rapidement, les inscriptions ont été très nombreuses et les séances ont rassemblé jusqu'à quarante participants.

Lors de la séance d'ouverture, Françoise Rubellin a retracé l'histoire de la société Marivaux depuis sa création ; Ioana Galleron et Paola Ranzini ont présenté le futur *Dictionnaire Marivaux* ainsi que son approche, offrant des parcours balisés pour dépasser la contrainte alphabétique. Une séance a été consacrée aux œuvres mises au programme du concours des ENS (*La Dispute* et *La Double Inconstance*) autour d'un dialogue entre Françoise Rubellin et Christophe Martin. Le rayonnement international de Marivaux a été mis à l'honneur, à travers les exemples du théâtre grec (Maria Baïraktari) et polonais (Izabella Zatorska), ou encore d'une émission de Radio Canada des années 1940, « Radio-Collège », composée par Fulgence Charpentier et qui abordait des auteurs difficiles à enseigner à l'école, dont Voltaire et Marivaux, du fait de la mainmise de l'Église sur l'éducation (Nicholas Dion). Deux séances ont été consacrées aux travaux de jeunes chercheurs. La première a abordé spécifiquement l'œuvre théâtrale de Marivaux, à travers les spectateurs et la réception du public (Julien Le Goff) ou encore le rôle de la main qui concentre de nombreux enjeux liés à l'argent, l'amour et au pouvoir (Anna Pochard). La seconde s'est concentrée son œuvre romanesque : explorant la réception de Marivaux chez Mouhy (Marion Bailly) et l'esthétique du trouble dans les romans-mémoires (Manon Courbin). Une séance s'est déroulée en présentiel à la Maison de la recherche de Sorbonne Nouvelle, animée par Florence Magnot-Ogilvy, au cours de laquelle Érik Leborgne et Florence Lotterie ont présenté leur nouvelle édition de *La Vie de Marianne* dont la parution est prévue pour fin 2024.

Cette première saison a montré le dynamisme des recherches, la richesse des perspectives et des réceptions internationales du théâtre. L'intégralité des séances est disponible à l'écoute sur le site du séminaire : https://marivaux.hypotheses.org/

Le programme de l'année 2024-2025 est en cours de préparation, les inscriptions sont d'ores et déjà possibles ici. Pour plus d'informations, contacter Élodie Ripoll (ripoll@uni-trier.de) ou Clémence Aznavour (clemence.aznavour@gmail.com).

Élodie Ripoll
Université de Trèves (Allemagne)

• Diderot, du neuf. Manuscrit, édition, lecture. Journée d'étude org. Société Diderot et direction des bibliothèques de l'Institut. Paris, Institut de France, Grande salle des séances, 15 juin 2024.

Après une brève introduction par Stéphane Pujol et Yann Sordet, le public a pu découvrir un manuscrit des *Pensées philosophiques* déniché par Maria Teresa Bruno dans le catalogue de la Lewis Walpole Library (Yale). Ce manuscrit, présenté par Maria

Teresa Bruno et commenté par Emmanuel Boussuge, est une copie mise au propre antérieure au manuscrit final. Il a l'immense intérêt de comporter les modifications apportées par Diderot sur son propre texte et il ouvrira sans nul doute de nouvelles pistes aux chercheurs. Diderot a ainsi systématiquement substitué le terme de « déiste » à celui de « théiste ». Il a également considérablement atténué la dimension anti-chrétienne de son texte. L'autre événement, éditorial cette fois, que célébrait cette journée Diderot, était la présentation, sous la houlette de Franck Salaün (IRCL), de deux nouveaux tomes des *Œuvres complètes* parus chez Hermann. Marie Leca-Tsiomis a souligné avec verve l'apport majeur des *Mélanges philosophiques pour Catherine II et autres écrits politiques* (1763-1774) (éd. Georges Dulac, Gianluigi Goggi et Sergueï Kapp) : ce XXIe tome permettra de rendre toute la place qui lui revient à la pensée politique de Diderot et par la même occasion de jeter aux oubliettes les inepties qui ont circulé sur sa prétendue ignorance de la situation concrète en Russie. Emmanuel Boussuge a ensuite présenté le premier volume, tant attendu, de la *Correspondance* (1741/1742-1760) (éd. Annie Angremy, Emmanuel Boussuge et Didier Kahn), qui correspond au XXVIIIe tome des *Œuvres complètes*. Il a également rendu un hommage touchant à Annie Angremy, qui avait donné l'impulsion décisive de cette entreprise éditoriale. Cette nouvelle édition de la *Correspondance* sera une ressource inestimable pour tous les dix-huitiémistes, mais aussi une lecture tour à tour divertissante et émouvante, comme l'a montré Sylvain Tanquerel, dont la voix a donné vie à la plume du Philosophe. La journée s'est conclue par un duo de violons de l'Ensemble musical Diderot, qui ont joué avec force, grâce et justesse divers morceaux de Guillemain, Guignon et Leclair. Enfin, le buffet de charcuteries qui clôturait la journée n'a pas peu contribué à cette réussite totale.

R. Le Menthéour

Programme de séminaire

• Fictions philosophiques de la modernité. Séminaire 2024-2025 org. Colas Duflo (UPN/IUF-CSLF/Litt&Phi) et Anne-Lise Rey (UPN-IReph). Université Paris Nanterre, bâtiment Ricoeur, salle des Conseils (4e étage).

Que la philosophie puisse s'élaborer et s'exposer au moyen de fictions, que les fictions se nourrissent de problèmes et de thèses philosophiques, voilà qui n'est pas nouveau, que l'on pense simplement à Platon, Lucien ou Plutarque. Mais ce lien – peut-être consubstantiel – se rejoue dans la période de l'âge classique et des Lumières. Il devient à la fois plus présent et plus problématique, plus indissoluble et plus dramatisé, plus fructueux et plus dissimulé. La feintise ludique y déploie ses enjeux épistémiques. Le travail philosophique pour définir les conditions de la science rend la place de l'imagination problématique, en même temps qu'il amène à l'invention de dispositifs hypothétiques. Mais ces mondes fictifs ont-ils nécessairement une relation au monde réel ? L'intérêt pour les mondes possibles ouvre (paradoxalement ?) des espaces de discussion pour repenser la normativité scientifique à l'époque moderne aussi bien que les questions métaphysiques, politiques et morales. Le développement de la philosophie hors de l'Université l'oblige à inventer de nouvelles formes d'exposition. L'essor du roman, aussi bien que les tentatives d'un théâtre renouvelé, s'accompagnent d'une ambition philosophique manifeste, dans les thèmes abordés, les personnages et les discours qu'ils tiennent.

Ce qui nous intéressera dans ce séminaire est d'une part de recenser et d'étudier des cas, soit de philosophes qui produisent des fictions (distinctes des expériences de pensée, hypothèses, etc.) ou même réfléchissent sur notre rapport à la fiction, soit de romanciers, fabulistes, dramaturges, etc. qui écrivent des textes à ambition philosophique, et d'autre part de réfléchir sur les outils, notions, concepts, que nous avons pour aborder ces textes et les problèmes spécifiques qu'ils peuvent poser.

Lundi 27 janvier : Valentina Sperotto (Universita Vita-Salute San Raffaele di Milano) : « Fictions du philosophe : du Socrate héroïque des Lumières françaises au Socrate imaginaire et sceptique de Ferdinando Galiani ».

Nicolas Fréry (Université Gustave Eiffel) : « Finesse et géométrie selon Marivaux ».

Lundi 10 février : Philippe Chométy (Université de Toulouse Jean Jaurès) : « *L'Histoire de la philosophie des héros* (1681-1683) de Geneviève Forest : une fiction pour instruire le procès de la philosophie ? »

Elie During (UPN) : « Fictions spéculatives et fictions transcendantales : à propos des “ontologies orientées objets” »

Lundi 24 mars : Ourida Mostefai (Brown University) : « Usages philosophiques de la fiction : le cas de Pierre Bayle. »

Laurence Vanoflen (UPN) : « L'*Histoire de Madame de Montbrillant*, fiction philosophique ? »

Lundi 7 avril : Céline Spector (Sorbonne Université) : « Servitude et empire : des *Lettres persanes* à *L'Esprit des lois* »

Clotilde Thouret (UPN) : « Fictions polémiques, fictions philosophiques ? Anecdotes et personnages dans les controverses sur le théâtre »

Renseignements et contacts : colas.duflo@parisnanterre.fr

Pour recevoir les informations de l’équipe Litt&Phi, s’inscrire sur :

https://liste.parisnanterre.fr/sympa/info/littphi

Appels à contribution

• Qu’est-ce qu’un lecteur-philosophe ? Séminaire de recherche org. Magali Fourgnaud et Stéphanie Péraud-Puigségur. INSPE de Bordeaux, 160 avenue de Verdun, 33700 Mérignac et à distance. Les mercredis de 16h00 à 18h00 : 12 mars, 9 avril, 7 mai, 4 juin 2025. Journée d’étude le mercredi 25 juin 2025.

À la croisée de la philosophie, de la littérature et de la didactique, la réflexion collective que nous proposons autour du « lecteur-philosophe » vise à conceptualiser cette notion pour en explorer la fécondité et ouvrir de nouvelles perspectives de recherche interdisciplinaires.

En 1768, dans la sixième édition de ses *Essais sur divers sujets de littérature et de morale*, l'abbé Trublet formule l'un des paradoxes que nous souhaiterions interroger. Selon lui, il existe bien une manière philosophique de lire les pièces de théâtre et les romans « qui fait, pour ainsi dire, changer la nature de ces ouvrages » : « Ils deviennent des livres philosophiques entre les mains d'un lecteur Philosophe ; ils le font et sentir et penser. En réfléchissant sur les sentiments qu'ils excitent en lui, en cherchant les causes de son plaisir, il s'instruit sur la nature de l'art qu'on a employé pour lui plaire ; et, ce qui est bien plus important encore, il apprend à se connoître lui-même, à connoître l'homme. » Paradoxalement, dans le même ouvrage, au chapitre consacré à la lecture, Trublet distingue les lecteurs qui se laissent remuer vivement, du « lecteur philosophe », capable de « démêler les différences délicates qui sont entre les objets » et qui ne se laisse pas rebuter par des propos un peu abstraits.

Ces tensions entre une lecture raisonnante et distanciée et une lecture plus sensible et émotionnelle sont au cœur des réflexions actuelles sur la lecture littéraire (Dufays, 2015). Elles nous interrogent aussi sur la part respective du jugement rationnel et de l'affect ou de la sensibilité dans la réception des textes du corpus philosophique, et au-delà dans la formation des citoyens (Nussbaum, 2010). Nous sommes ainsi encouragés à élargir notre attention accordée à la « matière » ou au contenu conceptuel et théorique des textes philosophiques et à prendre en considération leur « manière », soit l'écriture des philosophes et ses effets sur leurs lecteurs. Une telle réflexion nous invite également à étudier plus avant les enjeux philosophiques de certains textes littéraires, par exemple les contes des Lumières, destinés à un public adulte éclairé (Fourgnaud, 2016) ou certains textes relevant de la littérature dite de jeunesse, et, in fine, à nous interroger sur la portée philosophique de l'expérience de lecture elle-même.

On le voit, le chantier est vaste et invite à un questionnement sur la poétique et sur la réception des textes littéraires et philosophiques pour imaginer de nouvelles approches didactiques et pédagogiques en vue de former un lecteur plus actif, plus éclairé et plus critique.

Dès lors, nous identifions deux perspectives problématiques complémentaires.

Dans le prolongement de la remarque de l'abbé Trublet, la première porte sur la lecture philosophique de textes qui ne se présentent pas d'emblée eux-mêmes comme philosophiques (fiction, théâtre, poésie, etc.). Faudrait-il être déjà un peu philosophe pour lire philosophiquement ces textes ? Comment caractériser cette lecture philosophique ? Consiste-t-elle, par exemple, à chercher dans les livres une meilleure connaissance de soi et partant à mieux vivre ? Ou encore à créer des perspectives inédites sur la réalité ou de nouvelles façons de la questionner ? Certains de ces textes ou de ces genres identifiés comme non-philosophiques seraient-ils plus favorables que d'autres à une lecture philosophique ? Pourrait-on dégager des poétiques propices au développement d'un lecteur-philosophe ? Enfin, la lecture de ces œuvres littéraires serait-elle une façon plus accessible, notamment pour le jeune public, de s'emparer de questionnements philosophiques déployés de façon abstraite et conceptuelle dans le corpus philosophique institué, tel qu'il apparaît par exemple dans les programmes scolaires ou universitaires ?

Depuis au moins le colloque fondateur consacré au « sujet lecteur » (Rouxel et Langlade, 2004), les didacticiens de la lecture littéraire ont théorisé et encouragé des pratiques propices au développement de l'autonomie critique des élèves (Ahr, 2018), ce qui passe par l'expression de leurs réactions personnelles, autrement dit par la prise en

compte du « texte du lecteur » (Mazauric, Fourtanier, Langlade, 2011). Plus précisément, la lecture littéraire est dorénavant entendue comme un processus dialectique (Dufays, 2015), mobilisant conjointement les émotions et la raison des lecteurs au sein d'une « communauté interprétative » (Citton, 2007). La visée anthropologique de la littérature, dont la rencontre est considérée comme fondamentale dans le développement de l'enfant et de l'adolescent, apparaît désormais dans les programmes scolaires du collège, du lycée général et technologique et du lycée professionnel . Le tournant « éthique » de la didactique de la littérature (Rouvière, 2018 ; Louichon, 2018) a permis d'assoir théoriquement le lien entre littérature et questionnement des valeurs, tout en proposant des mises en œuvre pédagogiques nouvelles. L'étude de textes fictionnels ou poétiques à vocation réflexive, éthique voire protreptique à destination d'un jeune public, comme en témoigne le développement actuel de la littérature de jeunesse dans ce domaine, invite dorénavant à convier les jeunes générations à d'autres cheminements philosophiques que ceux permis par les textes du corpus issu des programmes de philosophie du lycée. Les travaux de Dominique Bucheton, Yves Soulé et Michel Tozzi (2008), d'Edwige Chirouter (2015, 2019) ou de Nathalie Prince (2019, 2021), entre autres, nous aident à penser de concert littérature et philosophie au profit de nouvelles pratiques didactiques et pédagogiques.

La seconde perspective identifiée considère que certains textes philosophiques eux-mêmes peuvent contribuer, du fait de leur écriture spécifique, à la formation de lecteurs-philosophes. Elle consiste donc à déplacer notre attention habituellement exclusivement centrée sur les thèses ou les concepts des philosophes pour nous intéresser de beaucoup plus près à l'écriture des textes philosophiques. L'enjeu est de comprendre comment celle-ci peut faciliter l'appropriation des gestes intellectuels caractéristiques de telle ou telle école philosophique par le lecteur, notamment via la médiation de personnages conceptuels présents au sein de ces écrits. Dans cette perspective, la philosophie n'est pas réductible à un ensemble figé de concepts et de thèses, mais elle se pense désormais comme un ensemble de pratiques discursives prenant notamment la forme de gestes éthiques, politiques et esthétiques visant à agir sur les lecteurs, à les former philosophiquement et, ainsi, à les faire agir sur la réalité (Péraud-Puigségur, 2022).

On peut, pour ce faire, s'appuyer sur un champ de recherche soucieux d'étudier les modes d'expression spécifiques de la philosophie ou certaines grandes opérations discursives à l'œuvre dans les textes des philosophes . Le GrADPhi (Groupe d'analyse du discours philosophique), collectif pluridisciplinaire de chercheurs initié par Frédéric Cossutta en 1993 s'est ainsi successivement attaché à l'argumentation, au régime de l'image et de la fiction (Temmar, 2013), au statut du dialogue comme genre (Cossutta, 2005) ou de la polémique, à la question du style ou des vies des philosophes (Cossutta, Delormas, Maingueneau, 2012), ou aux formules philosophiques (Cicurel, Cossutta, 2014), tels qu'ils apparaissent dans les textes des philosophes. Ces chercheurs philosophes, linguistes, spécialistes d'analyse des textes et discours ou historiens de la philosophie fournissent ainsi des outils et des méthodologies féconds pour analyser et comprendre la portée pédagogique de l'écriture philosophique elle-même. La question devient dès lors : comment la forme même de certains textes, qu'ils soient dits philosophiques ou littéraires, participe-t-elle directement ou indirectement de la formation de lecteurs-philosophes en leur faisant expérimenter par la lecture certains gestes ou certaines postures caractéristiques de telle ou telle philosophie ? Par lecteurs-philosophes, nous entendons ici des lecteurs qui ne sont pas nécessairement des philosophes revendiqués ou reconnus comme tels, mais qui se présentent comme des

lecteurs ordinaires formés par la lecture de ces œuvres à la pratique de certains gestes intellectuels originaux, leur permettant de développer un rapport plus critique et réflexif à eux-mêmes, à autrui, au commun, au savoir et à l'autorité.

L'originalité de la démarche proposée consiste à prendre appui sur une grande diversité de textes, philosophiques, littéraires, théoriques, et à constituer une « communauté de lecteurs » prêts à mettre à l'épreuve leurs lectures de ces textes, afin de tenter collectivement, selon une démarche expérimentale, de construire le concept de « lecteur-philosophe ». En partageant leurs propres expériences de lecteurs et en se saisissant des ressources théoriques issues des différents champs de recherche évoqués, ils seront amenés à réfléchir sur l'effet de formation philosophique de divers types de lectures.

La méthode envisagée est la suivante : en amont de chaque séance de séminaire, le ou les communicant(s) proposeront un ou plusieurs textes qui

- représentent, définissent ou problématisent ce qu'est un « lecteur philosophe »

- ou contribuent par leur forme même à l'émergence ou à la formation intellectuelle et/ou sensible de celui-ci.

Ils pourront en proposer leur lecture et expliciter les raisons de leur choix avant discussion avec les participants au séminaire.

L'enjeu est de constituer ainsi une anthologie de textes, à partir de laquelle nous pourrons penser ensemble les modalités énonciatives et discursives, tout comme les questions et paradoxes que soulève la notion de lecteur-philosophe. Ce travail collectif pourrait donner lieu à une publication où ces différents textes seraient assortis d'une présentation et d'une analyse par les participants qui les ont proposés, enrichie par les échanges que permettra le séminaire.

Les hypothèses que nous souhaiterions ainsi mettre à l'épreuve sont les suivantes :

- Les textes permettant l'émergence d'un lecteur-philosophe peuvent être des textes dits littéraires aussi bien que philosophiques : ce qui compte donc, au-delà de cette division disciplinaire ou d'un découpage selon les genres de texte, c'est bien d'explorer des écritures participant de la formation philosophique du lecteur, en lui faisant expérimenter certains gestes intellectuels ou en lui faisant adopter certaines postures dialogiques et réflexives.

- Les textes qui mobilisent ou construisent un lecteur-philosophe sont des textes résistants, volontiers contradictoires, voire hermétiques au premier abord, qui ne laissent pas prise à une appropriation univoque ou dogmatique, et qui laissent une place privilégiée au dialogue, aux implicites, aux incongruités pour solliciter intellectuellement et sensiblement le lecteur et le mettre en position active et critique.

- Il est possible d'identifier certains critères permettant de distinguer les lectures philosophiques d'autres qui n'en seraient pas, à partir de l'effet produit par cette lecture sur le discours du lecteur, ou sur son rapport au texte ou aux discours d'autorité, par exemple.

L'objectif est donc de chercher, au-delà des publics visés, des découpages disciplinaires ou académiques, des différences formelles liées aux genres et aux styles des textes étudiés, à définir et à comprendre une expérience commune. En ce sens, les séances de séminaire se veulent un espace de partage et d'échanges ouvert aux chercheurs, aux enseignants, aux étudiants, mais également à tous les lecteurs curieux

et intéressés. Les textes choisis peuvent être issus de champs disciplinaires différents : théories de la lecture et de la littérature, correspondances et autobiographies de lecteurs, scènes de lecture représentées en littérature et en littérature de jeunesse, mais également dans d'autres formes artistiques, textes de philosophes s'interrogeant sur leur propre pratique de la lecture ou de l'écriture, ou textes philosophiques dont la forme originale participe activement de la formation d'un lecteur-philosophe, etc.

Les propositions (5.000 signes espaces comprises) seront accompagnées d'une bibliographie, d'une courte bio-bibliographie et éventuellement d'un ou deux extraits de texte qui pourraient servir d'appui à la communication proposée dans le cadre du séminaire et de la journée d'étude. Les envois sont à adresser à lecteurphilosophe@u-bordeaux.fr pour le 1er novembre 2024.

• Contre la Révolution française, contre la Révolution haïtienne, les indemnités de 1825. Colloque international de l'APECE (Association pour l'Étude de la Colonisation Européenne 1750-1850) org. Frédéric Régent, Nadia de Chavigny, Thierry Roquincourt, Lionel Trani. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 10-12 avril 2025.

En 1825, le roi de France Charles X impose aux peuples français et haïtien le paiement de deux sommes importantes pour indemniser ceux qui ont perdu leurs propriétés en raison de la Révolution française et de ses répercussions dans la partie française de Saint-Domingue, devenue indépendante en 1804 sous le nom d'Haïti. Le peuple et l'État d'Haïti devront s'acquitter de 150 millions de francs or en cinq annuités de 30 millions et le peuple français devra payer trente-trois annuités de 30 millions, soit 990 millions, presque un milliard, d'où son nom de « milliard des émigrés ». Ces décisions sont prises en avril 1825. Ce colloque international a pour objectif de s'intéresser à la genèse de ces deux mesures et au contexte politique et diplomatique qui a présidé à leur mise en place et à leur application.

Sont sollicitées des contributions présentant la confiscation des biens et leur vente sous la forme de biens nationaux pendant la Révolution française de manière globale. Seront également bienvenues les contributions examinant la fin des grandes ou plus petites plantations détenues par des Français à Saint-Domingue.

D'autres contributions pourront évoquer le contexte politique et diplomatique de la mise en place de ces indemnités. Il pourrait par ailleurs être intéressant d'évoquer plus précisément comme acteur de cette politique le ministère de Joseph de Villèle, soumis à une pression accrue de sa base depuis l'avènement de Charles X en 1824, Villèle lui-même étant un riche planteur de l'île Bourbon (La Réunion). La question des indemnités s'inscrit dans celle des secours apportés aux réfugiés de Saint-Domingue dès la Révolution, comme dans celle des secours et pensions versées aux anciens émigrés par la liste civile sous la Restauration.

Selon l'historiographie traditionnelle, l'indemnité d'Haïti a d'abord été proposée par les présidents haïtiens Pétion et Boyer. Il s'agit d'interroger cette hypothèse. On la considère comme un moyen de reconnaissance de l'État haïtien, mais aussi comme une garantie de l'appropriation pour les nouveaux propriétaires de couleur des biens des anciens colons. D'où vient l'idée de ces indemnités ? Nous savons que les coalisés ont imposé à la France le paiement de 700 millions de francs-or de réparations après la fin de l'Empire napoléonien en 1815.

Si l'on prend en compte la dimension internationale de l'événement, on doit y intégrer la question de la reconnaissance d'Haïti. Celle-ci devient un enjeu diplomatique majeur en Europe et dans les Amériques, dès le terme de la guerre d'indépendance haïtienne en 1804. L'influence britannique, les indépendances d'Amérique latine, le point de vue des États-Unis sont à prendre à compte pour comprendre pourquoi l'indemnité s'impose en 1825 des deux côtés de l'Atlantique. Plus particulièrement, il faudrait replacer la question de l'indemnité d'Haïti dans le cadre de l'unification de l'île d'Hispaniola en 1822 et de la fin du processus des indépendances latino-américaines pour voir comment la question de l'indemnité s'articule à cette conquête/unification. L'émigration des Africains Américains (libres de couleur) à la même période est encouragée par Boyer mais soudainement stoppée par ce dernier en 1825. Quel lien peut-on établir entre la fin de ce mouvement d'émigration et la mise en place de l'indemnité ? Globalement il faudrait peut-être davantage mettre en avant le contexte géopolitique local dans la Caraïbe, mais aussi aux États-Unis. La doctrine Monroe de 1823 n'inclut pas Haïti. Quelles sont les réactions des territoires alentour pratiquant l'esclavage, dont les États-Unis et les sociétés esclavagistes des Caraïbes (Jamaïque, Cuba, Porto-Rico) ?

Ces indemnités ont leurs partisans, mais aussi leurs opposants, y compris parmi les personnes qui ont perdu leurs biens pendant la Révolution. Ainsi, certains colons préfèreraient la reconquête de Saint-Domingue et récupérer leurs plantations. En France, certains veulent une indemnisation en biens fonciers plutôt qu'en numéraire. Il y a également des opposants au principe d'indemnité que l'on trouve notamment dans les rangs des libéraux. Il s'agira d'analyser les débats et les négociations aboutissant à la mise en place des indemnités.

Enfin, il s'agira d'étudier les modalités effectives des indemnités. Quels sont les payeurs, quels sont les bénéficiaires ? Comment sont constituées les demandes d'indemnité ? Certains se la voient refuser. Comment ces indemnités sont-elles versées ? La question de la conversion en rentes doit être abordée. Comment les bénéficiaires de l'indemnité utilisent-ils les sommes versées ?

L'indemnité d'Haïti est renégociée et abaissée à 90 millions en 1838. En France, le « milliard des émigrés » suscite d'importantes tensions politiques. Des contributions devront porter sur ces aspects. Des communications aussi sont espérées sur le modèle que constituent ces indemnités pour la mise en place de l'indemnisation des propriétaires d'esclaves après l'abolition britannique de l'esclavage en 1833, ou pour l'indemnité de 1849, après la seconde abolition française de l'esclavage. Quelle est l'influence de ces mesures dans la littérature ou l'art ? Nous songeons à *Madame Firmiani* de Balzac, à *Armance* de Stendhal ou à la littérature haïtienne. Il s'agira aussi d'avoir une réflexion sur la dimension de « mythe politique » de ces indemnités. Le « milliard des émigrés » a durablement nourri l'imaginaire de l'opinion publique française. Quant à l'indemnité d'Haïti, elle s'inscrit aujourd'hui dans le débat sur le « post-colonialisme » et le « néo-colonialisme ».

Les communications s'effectueront en français. Les actes du colloque seront publiés.

Les propositions de communication seront à adresser avant le 31 octobre 2024 à infoapece@yahoo.fr.

Elles seront analysées par le conseil scientifique du colloque qui répondra dans un délai de six semaines. Chaque proposition de communication devra faire entre 3.000

et 5.000 signes. Le colloque est ouvert à la fois aux universitaires, aux doctorantes et doctorants, aux chercheuses et chercheurs indépendants. Le comité scientifique donnera son avis sur l'acceptation ou le refus de votre proposition autour du 30 novembre 2024.

L'organisation du colloque prend en charge le transport, l'hébergement (dans un maximum de trois nuitées) et les repas. Pour ceux qui habitent à l'étranger, précisez si votre institution est susceptible de prendre en charge votre transport pour venir à Paris.

• **De l'hydre à la chenille. Émerveillements savants (XVIe-XVIIIe siècles)**. Colloque international org. Myriam Marrache-Gouraud et Antonia Zagamé (Poitiers, FoReLLIS). Université de Poitiers, 26 et 27 mai 2025.

Selon Aristote, l'étonnement est étroitement lié au désir de connaître, en ce qu'il nous pousse vers l'observation minutieuse et provoque l'enquête qui tend à l'élucidation des causes des phénomènes. Peut-on alors penser que l'émerveillement, cet étonnement fasciné devant une chose inconnue ou énigmatique, tient le rôle d'aiguillon du savoir ? Le présent colloque souhaite, confrontant textes et iconographie, interroger la place et l'enjeu de l'émerveillement dans le contexte savant du 16e au 18e siècle, une longue durée marquée par de nombreuses découvertes au plan scientifique et technique. Il entend permettre de dessiner ainsi des lignes de force, ciblant certains objets ou certaines nuances de l'émerveillement, en étudiant leur ancrage historique – certains sont topiques depuis l'Antiquité – comme leur connotation changeante. Si en effet l'émerveillement pourrait sembler constituer un lieu commun de la réception des « singularités » de la nature ou de l'art, au point que les *mirabilia* jouent un rôle essentiel dans l'acquisition des savoirs durant la première modernité , cette modalité de la réception se maintient en empruntant d'autres formes au sein des Académies fondées au 17e et des cabinets de physique ou des expériences publiques de vols d'aérostats au 18e siècle. Tantôt traité comme un élan, tantôt comme une blâmable naïveté, l'émerveillement constitue un point de tension essentiel dans le rapport au savoir : doit-il se dissiper devant l'encyclopédisme ou au contraire l'accompagner ?

La possibilité de l'émerveillement devant les objets scientifiques ou techniques varie non seulement dans le temps, mais aussi selon les lieux : si le cabinet de curiosités pose un certain nombre d'attentes et de conventions pour un émerveillement cultivé comme tel et sans cesse redynamisé par de nouvelles trouvailles, les théâtres anatomiques, les jardins, les salons ou les Académies déclinent l'émerveillement, qu'il soit individuel ou partagé, élitiste ou ouvert, selon d'autres constantes. Afin d'ouvrir le champ de l'investigation, on considérera les objets scientifiques et techniques dans leur plus grande variété, qu'ils soient issus des domaines de la physique, de la médecine, des sciences de la nature, de la géométrie...en s'intéressant à toute machine ou instrument résultant d'une invention (imprimerie, musique, navigation, automates récréatifs, horlogerie, optique, art militaire, chirurgie, plastination des corps...). Les objets scientifiques sur lesquels porte cet émerveillement n'étant en effet plus tout à fait les mêmes, leur inscription dans le domaine des savoirs pourrait perdre de son sérieux et les apparenter à des divertissements de bateleurs : c'est là une dynamique encore peu étudiée , à la croisée de l'histoire des sciences, de l'histoire culturelle et de l'histoire des textes.

Alors que le regard sur les *mirabilia* délaisse progressivement l'unique et le nouveau pour se fixer sur les objets proches et communs, et transfère son intérêt du monstre à la puce, de l'hydre à la chenille, la littérature recueille ces émerveillements

fugitifs pour en faire la matière de poèmes ekphrastiques, construire des personnages de savants, ouvrir l'espace des contes utopiques, de la poésie ou des romans scientifiques à ces découvertes surprenantes. C'est par la confrontation, de la Renaissance aux Lumières, des corpus savants aux textes plus explicitement esthétiques et littéraires, que le colloque entend circonscrire une histoire et une poétique, mais aussi une circulation des formes de l'émerveillement savant dans les différents régimes de discours.

Nous encourageons tout particulièrement des contributions qui explorent les questions suivantes :

- La place de l'émerveillement dans la relation au savoir, de la Renaissance aux Lumières : quels débats suscite à ces différentes époques l'articulation entre émerveillement et démarche scientifique ? L'émerveillement trouve-t-il encore sa place dans le processus de la connaissance au seuil de la modernité ? Comment la figure du savant évolue-t-elle alors ?

- Les objets de l'émerveillement savant. Quels objets sont capables de provoquer l'émerveillement, d'une époque à l'autre ? Phénomènes naturels ou prodiges techniques, monstres de la nature ou simples effets de ses lois fondamentales : comment se configure et se reconfigure graduellement ce qui est perçu comme merveilleux, surprenant, admirable ?

- Les continuités et ruptures dans l'expression de l'émerveillement du 16e au 18e siècle : quels sont les mots par lesquels se disent ces expériences d'enthousiasme qui peuvent parfois apparaître comme des substituts à la ferveur religieuse ? Comment se construisent leurs récits, leurs descriptions, à quel dispositif rhétorique ou à quel champ sémantique les auteurs de ces différentes époques recourent-ils ? Le passage de la surprise suscitée par les monstres, les raretés, à une curiosité pour les phénomènes ordinaires et réguliers entraîne-t-il de nouvelles modalités de discours ? Les genres choisis et leur capacité de viser un certain type de destinataire se modifient-ils enfin à mesure que la culture scientifique s'ouvre à un plus large public (traités, correspondances, brochures, prospectus, articles de presse… ou encore poésie, récits, fictions) ?

- La nature de l'émerveillement savant. Quel pont peut-on établir entre les émotions que suscitent alors les merveilles de la nature ou de la technique et les expériences de plaisir proprement esthétique ? Quel lien peut se dessiner, notamment, avec la catégorie émergente du sublime, que l'on peut caractériser comme un saisissement devant une grandeur infinie (qui n'exclut pas du reste, chez Burke, l'infiniment petit) ? Quel écho existe-t-il enfin entre la redéfinition de la catégorie du merveilleux dans les poétiques littéraires du 18e siècle et la promotion d'un nouveau type de merveilleux scientifique ou technique à cette période ?

Les propositions de communications (300 mots) sont à envoyer, accompagnées d'un bref CV, à myriam.gouraud@univ-poitiers.fr et antonia.zagame@univ-poitiers.fr avant le 30 novembre 2024. Les chercheurs et chercheuses retenus seront avisés en janvier 2025.

• *Cahiers Fablijes*. Théâtres d'enfance méconnus des XVIIIe et XIXe siècles.

Nombreux sont les travaux de recherche sur le théâtre scolaire et le théâtre d'éducation du 18e siècle que nous regroupons sous l'appellation « théâtre d'enfance», qui désigne un théâtre conçu pour les élèves, enfants ou adolescents, dont l'anthologie

L'Enfant rêvé. Anthologie des théâtres d'éducation du XVIIIe siècle (Paris, Classiques Garnier, 2022, t. I et II) publie moult pièces, la plupart inconnues. Les textes, souvent peu accessibles – manuscrits pour les pièces scolaires, non réédités pour les recueils d'éducation – font apparaître des aspects méconnus de ce théâtre d'enfance. Par ailleurs, s'il est largement répandu au 18e siècle, son existence se poursuit au 19e siècle, comme en témoignent les nombreuses rééditions de recueils – parmi lesquels les œuvres complètes de Berquin – et la parution de nouveaux volumes dans le champ éditorial pour la jeunesse, même si le genre romanesque domine. Ce numéro des *Cahiers Fablijes* part du constat que tout un pan du théâtre d'enfance des 18e et 19e siècles, textes et pratiques, demeure ignoré par la recherche. Ce sont ces aspects méconnus que nous souhaiterions mettre en lumière pour mieux comprendre les continuités et discontinuités qui s'opèrent avec le théâtre de jeunesse contemporain aujourd'hui en plein essor, selon l'hypothèse que le 19e siècle constitue un point de passage important largement ignoré par la critique.

En effet, au 18e siècle, le théâtre scolaire, en particulier celui des jésuites et celui de Saint-Cyr, ont fait l'objet de nombreux travaux ; des recherches récentes intègrent également les collèges de l'Université de Paris. Mais du côté de l'éducation des garçons, les théâtres des collèges gérés par les oratoriens, les doctrinaires, les génovésains, les augustins, etc. sont encore relativement peu traités. De même, du côté des demoiselles, le théâtre fait partie des pratiques que l'on trouve par exemple dans la Maison lilloise de la Sainte et Noble Famille, à l'Abbaye-aux-bois, chez les carmélites et les bénédictines, chez les ursulines, au couvent Smolny… Quant aux recueils de théâtre d'éducation, rares sont les témoignages relatifs à ces pratiques familiales qui rejoignent parfois le théâtre de société, comme l'a montré M.-E. Plagnol-Diéval.

De telles pratiques se poursuivent au 19e siècle, le théâtre pédagogique semblant « concurrencer une école encore défaillante » selon F. Marcoin, qui cite plusieurs recueils : *Entretiens pour l'amusement et l'instruction des enfants* (Société des Bons livres, 1833), *Petit Théâtre des maisons d'éducation pour les jeunes gens* (Lille, Lefort, 1848), *Théâtre chrétien à l'usage des maison d'éducation par la comtesse Zernein* (Oliver-Fulgence, 1848), *Géographie dramatique de la jeunesse de Jauffret* (Paris, Maumus, 1830, 2e édition). Mentionnons aussi les proverbes dramatiques de Madame Campan à distribution féminine publiés entre 1824 et 1832, le *Nouveau Théâtre d'éducation pour les jeunes personnes* de 1840 attribué à Marie Emery ou encore le *Nouveau Théâtre des jeunes personnes* (Paris, Guillier, 1858) de Madame Guénot. Le théâtre d'éducation connaît encore au 19e siècle une certaine vitalité, au gré de pratiques de société qui en exploitent toujours le double enjeu récréatif et édifiant (Comtesse de Ségur, *Comédies et Proverbes* ; *L'Enfance en action. Petit théâtre moral*, Paris, A. Marcilly, 1831 ; *Petit Théâtre de famille* de Madame de Flesselles), souvent dans le cadre d'expériences scolaires (Jean Macé, *Théâtre du Petit Château*).

Des théâtres sont également créés pour des troupes de jeunes gens, dont le jeu excède ainsi la sphère privée ou le cadre du théâtre de société, non sans mal, car la loi interdit aux enfants de moins de 15 ans de se produire sur scène et exige donc de nombreuses dérogations adressées à la censure. Le Théâtre des Jeunes-Artistes (1790-1807), le Gymnase enfantin (1829-1843) ou encore le Théâtre Comte (1820-1846) proposent des spectacles exclusivement joués par des enfants, tandis que d'autres établissements, comme le Théâtre de Séraphin, surnommé « Spectacle des enfants de France » à partir de 1781, affichent nettement le caractère spécifique de leur auditoire. Certaines salles de spectacle, comme le Théâtre de la Galerie Vivienne, proposent

même à la fin du siècle des « matinées enfantines », exhibant par cette temporalité particulière, la différenciation de leur public.

L'instauration d'espaces nouveaux – qu'il s'agisse de salles de spectacle ou de la presse spécialisée – amène à s'interroger sur les formes et les genres qui y sont pratiqués. Si les pièces d'ombres de Séraphin revendiquent un répertoire de « petites pièces enfantines » et les spectacles de Guignol présentés dans les castelets des jardins publics semblent s'adresser tout particulièrement aux enfants, ces deux formes théâtrales que sont le théâtre d'ombres et la marionnette ne sont pas a priori exclusivement réservées à la jeunesse – les marionnettes satiriques de Duranty et les pièces d'ombres du cabaret du Chat Noir offrent deux contre-exemples éloquents. On peut dès lors se demander, en comparant les répertoires, ce qui justifie la restriction du public. Celle-ci repose-t-elle sur le choix de genres dédiés – le conte ou la comédie morale, par exemple –, de formes plus brèves, exploitant des éléments symboliques identifiés, ou encore sur un contenu thématique et moral spécifique ? Une porosité existe-t-elle entre les répertoires, permettant une polysémie du discours ?

Par ailleurs, les recherches se sont davantage intéressées à la pratique théâtrale, aux grands principes et enjeux de ces répertoires, plutôt qu'à l'analyse précise des textes, souvent disparus, que l'anthologie *L'Enfant rêvé* met en lumière et que les catalogues numériques des bibliothèques municipales permettent aujourd'hui de découvrir progressivement. Or, l'analyse des textes fait apparaître des aspects surprenants tels que les représentations de la violence. Cela est particulièrement marqué dans le théâtre scolaire du 18e siècle où les sujets historiques, bibliques, mythologiques n'épargnent pas les thèmes de la guerre, des massacres (liés à la religion), des vengeances, des luttes fratricides. Dans les recueils de théâtre pour les familles, ces violences sont traitées de manière différente en raison de la matérialité des représentations et de l'influence du drame ou des valeurs familiales. Sans doute la violence se place-t-elle davantage à hauteur d'enfant, prenant par exemple la forme du rejet du fils par le père, de bagarres entre jeunes gens, de cruautés à l'égard des animaux, etc. L'âge, le sexe, le cadre pédagogique, la langue choisie (français ou latin), le contexte historique et géographique conditionnent indéniablement ces représentations de la violence. Quelles en sont les formes ? Comment s'opèrent les jeux de dissimulation ou d'édulcoration ? Nous pourrons en interpréter les enjeux en fonction de la réception adulte et/ou enfantine, en observer le rôle joué par la représentation scénique (chants, danses, décors). Comment le sacrifice d'Abraham, par exemple, est-il traité par le P. Brumoy, par l'abbé Aunillon ou par madame de Genlis ? Qu'en est-il de la trahison et des exactions d'Absalon sur la scène des oratoriens au 17e siècle, sur celles de madame de Maintenon (à Saint-Cyr et à Versailles) sous la plume de Duché de Vancy ou encore sur les tréteaux des jésuites, en France et en Italie, grâce aux versions du P. Marion au 18e siècle ? Au 19e siècle, dans le recueil de marionnettes qu'elle conçoit initialement pour ses filles, Laure Bernard évoque l'effroi provoqué par une mise en scène de *Barbe Bleue* tout en proposant une réécriture du combat de David et Goliath couronné par une décapitation.

Enfin les modalités de circulation de ces théâtres interrogent. Au 18e siècle, les pièces circulent d'une scène scolaire à l'autre, du théâtre des filles à celui des garçons ; tel est le cas d'*Athalie* que l'on retrouve dans les collèges sous le titre de *Joas* ou dans le *Théâtre à l'usage des collèges, des écoles royales militaires et des pensions particulières* de Nougaret en 1789 avec une distribution entièrement masculine. Au 19e siècle, le développement d'une presse spécialisée, qui convoque par ses titres un jeune public – *Journal des enfants*, *Journal des jeunes personnes*, *Journal des demoiselles* –

et leur associe des enjeux explicites – on pensera au célèbre *Magasin d'éducation et de récréation* de Jules Hetzel –, diffuse certes essentiellement le roman sous la forme du feuilleton, mais le théâtre n'en est pas absent. On pourra interroger la place qu'y tient le théâtre et analyser le répertoire qu'elles proposent : quels genres sont présentés ? quels thèmes sont abordés ? quels enjeux les pièces ainsi publiées recouvrent-elles ? quel public enfantin spécifique visent-elles ? et quels discours ces pièces tiennent-elles sur l'enfance, mais aussi sur la société dans son ensemble ?

Axes de réflexion :

Nous proposons quelques pistes de réflexion non-exhaustives afin de mieux appréhender ces théâtres selon des perspectives historiques, littéraires et artistiques. Les propositions qui ne relèvent pas d'un de ces axes seront aussi examinées.

1. Du côté des répertoires et des pratiques, quels sont les théâtres d'enfance méconnus du 18e siècle ? Que révèlent-ils des pratiques institutionnelles du côté de l'éducation masculine ou féminine ? Que sait-on des pratiques privées, des petits théâtres mis en place dans les familles comme les théâtres de marionnettes ? Quels répertoires dramatiques spécifiques se constituent au 19e siècle pour la jeunesse ? On pourra étudier la postérité du théâtre d'éducation, tout en envisageant les autres formes mises en œuvre et la diversité des genres pratiqués.

2. Du côté de l'analyse des pièces, quels sont les enjeux de ce théâtre spécifique ? Porté par un souci d'édification morale et religieuse, de récréation mais aussi d'éducation, ce théâtre – et en particulier le théâtre publié dans la presse – joue-t-il un rôle de vulgarisation des savoirs ? Quel(s) discours sur la société tient-il ? Celui-ci est-il toujours corseté ou peut-on déceler un propos plus subversif ? Quels aspects surprenants (violence, pouvoir politique, religion, amour…) l'analyse précise des textes révèle-t-elle ?

3. Quels lieux spécifiques le théâtre dédié à la jeunesse investit-il ? Quelle est la temporalité propre de ces théâtres ? Comment cette temporalité influe-t-elle sur la représentation dramatique et son contenu ? Quelles sociabilités spécifiques implique-t-elle ?

4. Quel intérêt la critique dramatique porte-t-elle aux pièces plus spécifiquement adressées aux enfants ? Existe-t-il une critique dramatique propre ?

5. Comment se constitue l'idée même d'un public enfantin spécifique ? Existe-t-il des stratégies éditoriales, des discours qui participent à la construction de l'idée d'enfant-spectateur ?

Bibliographie indicative :

Polichinelle, sous la direction de Francis Marcoin, *Cahiers Robinson*, n° 6, 1999.

L'Enfant des tréteaux, sous la direction de Francis Marcoin, *Cahiers Robinson*, n° 8, 2000.

Troupes et jeunesse, sous la direction de Christiane Page, *Cahiers Robinson*, n° 18, 2006.

Brucker Nicolas (dir.), *Le Théâtre de collège au XVIIIe siècle*, *Études sur le XVIIIe siècle*, n° 50, Université Libre de Bruxelles, 2023.

Bernanoce Marie et Le Pors Sandrine (dir.), *Entre théâtre et jeunesse : formes esthétiques d'un engagement*, *Recherches et Travaux*, n° 87, 2015.

Bernanoce Marie et Le Pors Sandrine (dir.), *Poétiques du théâtre jeunesse*, Arras, Artois Presses Université, coll. Études littéraires, 2018.

Chevalier Jean-Frédéric, « La violence dans le théâtre jésuite en France », *Le Théâtre, la violence et les arts en Europe (XVIe-XVIIe s.)*, sous la direction de Christian Biet et Marie-Madeleine Fragonard, *Littérature classiques*, n° 73, 2010, p. 215-227.

De Peretti Isabelle et Ferrier Béatrice (dir.), *Théâtre d'enfance et de jeunesse : de l'hybridité à l'hybridation*, Arras, Artois Presses Université, coll. « Études littéraires. Enfance », 2016.

Ferrier Béatrice, « Le théâtre entre jeu et texte : une longue tradition scolaire », *Pour l'enseignement du théâtre*, sous la direction d'Isabelle de Peretti et de Christine Mongenot, *Le français aujourd'hui*, n° 180, mars 2013, p. 11-25.

Marcoin Francis, *Librairie de jeunesse et littérature industrielle au XIXe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2006.

Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle, *Mme de Genlis et le théâtre d'éducation au XVIIIe siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997.

Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle, « Catéchisme ou théâtre ? Quelques figures bibliques sur scène au XVIIIe siècle », dans *Bible et littérature*, dir. Olivier Millet, Paris, Champion, 2003, p. 163-181.

Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle, « Introduction générale », dans *L'Enfant rêvé. Anthologie des théâtres d'éducation du XVIIIe siècle*, sous la direction de Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, Paris, Classiques Garnier, 2022, t. I, p. 7-68.

Les propositions d'article en français (environ 500 mots) ainsi qu'une courte bio-bibliographie seront à envoyer par courrier avant le 1er décembre 2024, conjointement à Marine Wisniewski (marine.wisniewski@gmail.com) et Béatrice Ferrier (beatrice.ferrier@univ-artois.fr).

Les articles (30.000 signes environ) seront attendus pour le 30 avril 2025

LAURENCE VIGLIENO (1933-2024)

Laurence Viglieno nous a quittés le 23 mars dernier, elle s'est éteinte à Nice dans sa quatre-vingt onzième année. Après avoir intégré l'École normale supérieure de Sèvres en 1952, puis obtenu l'agrégation de Lettres classiques en 1955, elle a enseigné dans le secondaire aux lycées de Nice et de Cannes. À partir de 1971, elle est nommée assistante puis maître-assistante à la Faculté des Lettres de Nice où elle reste jusqu'en 1998, assurant régulièrement la préparation au Capes et à l'Agrégation. Son enseignement et sa recherche portent principalement sur les écrivains du dix-huitième siècle : Rousseau, Diderot, Prévost, Richardson, Voltaire, sans oublier Germaine de Staël (« Delphine, roman de la Révolution », 1987). Elle a collaboré aux Études Françaises pour l'Étranger à l'université de Nice, avec des cours sur le théâtre classique et le roman au 20e siècle, en particulier ceux d'Albert Camus. Elle a consacré plusieurs séminaires à la lecture psychanalytique et à la psychocritique de Charles Mauron. Elle s'est intéressée dès ses premiers travaux sur Proust aux relations entre musique et littérature du 17e au 20e siècle, sans négliger la musique de notre temps (*Julien l'Apostat*, opéra d'après Ibsen par Adrienne Clostre, 1970). Laurence Viglieno a participé à plusieurs groupes de recherche universitaires, dont le Groupe Rousseau fondé par Michel Launay (« La voix comme instrument révolutionnaire dans les *Discours* de Rousseau », 1989). Excellente enseignante dans le secondaire comme à l'université, elle a su éveiller chez ses élèves le goût des textes et de leur étude.

Pendant sa retraite, Laurence Viglieno a participé à plusieurs colloques internationaux, notamment en 2012. Sur la cinquantaine d'articles écrits, elle en a sélectionné une dizaine qu'elle a publiés sous le titre *Psychocritique de Rousseau* (Paris, Hermann, 2019), tous représentatifs de la perspective herméneutique qui a toujours guidé sa recherche. Elle a consacré l'essentiel de son travail à l'œuvre de Rousseau, dans une perspective freudienne nourrie d'une parfaite connaissance des œuvres et de la correspondance, avec une salutaire vigilance critique. Loin d'appliquer une quelconque « grille de lecture », Laurence Viglieno réinterprète les textes à partir d'une écoute littéraire attentive : elle relève les failles, les flottements, les tours énigmatiques, pour les rattacher à un matériau fantasmatique cohérent, et donner un nouvel éclairage à l'œuvre. Elle a mené ainsi durant toute son activité de chercheuse une « psycholecture » très personnelle de Rousseau. Elle appréciait la richesse des écrivains classiques et modernes, aimait la musique et les arts. Elle est partie sans avoir pu réaliser son rêve d'une « île Saint-Pierre » à elle. Ses amis, ses élèves, ses lectrices et lecteurs ne l'oublieront pas.

Érik Leborgne

Cotisation 2024

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2024. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet de :

- recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- soutenir les travaux de la SFEDS ;
- être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2024 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Audrey Faulot.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).
https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
tresor@sfeds.fr

Trésorière adjointe :
Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar, 75019 Paris.
sfeds.tresorerie.adj@gmail.com

Adresses utiles

• **Présidente de la SFEDS** :
Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

• **Secrétaire générale** :
Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• **Changements d'adresse** à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
tresor@sfeds.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4 rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• **Rédaction de la revue** :
Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net
Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• **Rédaction du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Lettre de la SFEDS** :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• ***Supplément bibliographique* du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Site** de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

• **Site** de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• **Collection « Dix-huitième Siècle »** :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de janvier 2025 doivent arriver avant le 15 décembre, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la *Lettre d'information électronique*).
Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr/

Composition : N. B.
Directeur de la publication : A. Gaillard.
Dépôt légal : octobre 2024 ISSN 2646-2400